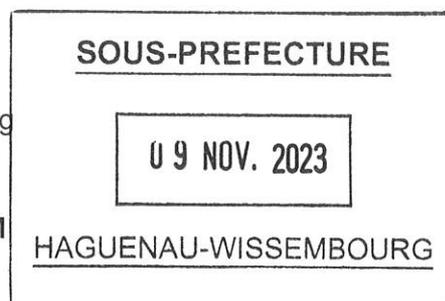


DELIBERATION N° CM - 2023 - 022
CONSEIL MUNICIPAL DE WITTERSHEIM



Séance du 30 octobre 2023 à 20 heures
Convocation du 26 octobre 2023
Sous la présidence de Monsieur Jean-Marc STEINMETZ, Maire

Présents : Jean-Marc STEINMETZ, Maire, Patrick NONNENMACHER et Brigitte WINSTEL
Adjoints. Cyrille GOTTRI, Agnès SCHNEIDER, Nathalie WENDLING, Charles BOUHR,
Mathieu BETTWY, Alexis ANDRISSIN.

Absents : Olivier DAULL - Mickaël GLATH - Virginie HEINRICH

Procurations : Maïté STEFFEN à Agnès SCHNEIDER, Maxime MISCHLER-RIEMER à Jean-Marc STEINMETZ et Monique ARTZ à Brigitte WINSTEL.

DELIBERATION N° CM - 2023 – 022
Chasse communale : Mode de location

VU le code Général des collectivités Territoriales,
VU le Code de l'environnement,
VU l'arrêté préfectoral du 12 juin 2023 définissant le Cahier des charges Type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033,
VU la délibération du 11 juillet 2023 relative au mode de consultation des propriétaires fonciers
VU la délibération du 01 septembre 2023 relative à l'affectation du produit de la chasse,
VU l'avis favorable de la Commission Consultative de la Chasse Communale (4C) rendu suite à la consultation par courriel du 23 octobre 2023, et retranscrit dans le compte rendu joint en annexe,

La chasse sur le ban communal est louée pour une durée de 9 ans.
Les actuels lots n°1 et 2 étant fusionnés, le gré à gré n'est pas possible. Le nouveau lot n°1 sera donc mis aux enchères.

Monsieur Jacky ZIRNHELD demeurant 100 rue des Fleurs à HUTTENDORF, qui possède le droit de priorité nous a fait savoir qu'il était candidat au renouvellement de son bail par une convention de gré à gré. Pour que cette dernière puisse se faire, il ne faut pas que la superficie du lot de chasse connaisse un changement de plus de 15%.

Superficie du lot 2015-2024 : 247 ha

Superficie du lot 2024-2033 : 238 ha

Nous constatons une évolution de moins de 15 %. La convention de gré à gré peut donc se faire pour le nouveau lot n°2.

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la proposition de la commission consultative
- VALIDE la mise aux enchères du lot 1.
- VALIDE le mode de location du gré à gré pour le lot 2.

Résultat du vote : **ADOpte A L'UNANIMITE 12 voix dont 3 procurations.**

Décisions certifiées exactes.
Wittersheim, le 14 septembre 2023.

Le Maire



La secrétaire de séance,